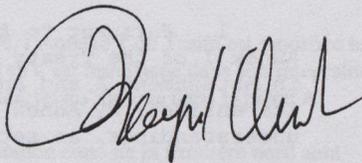


adoptée d'ici le 30 septembre 1999 par un échange de notes diplomatiques.

Si ce qui précède agréé au Gouvernement des États-Unis d'Amérique, j'ai l'honneur de proposer que la présente Note, et ses pièces jointes, dont le texte fait également foi en anglais et en français, et la Note de réponse de votre Excellence

portant confirmation, constituent un Accord entre nos deux gouvernements, qui entre en vigueur à la date de votre Note de réponse.

Agréez, Excellence, les assurances renouvelées de ma très haute considération.



Raymond Chrétien
L'Ambassadeur

L'Ambassadeur Thomas Pickering
Secrétaire d'État a.i.
Washington, D.C.

Le 30 juin 1999

